

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, South-East Portal, 7th Floor 800 de la Gauchetière Street West Montréal Quebéc H5A 1L6

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Space Program Directorate/Direction des programmes spatiaux John H. chapman Space Centre Centre spatial John H. Chapman 6767 Route de l'Aéroport 6767, route de l'Aéroport Saint-Hubert Quebec J3Y 8Y9

Title - Sujet			
Robot manipulateur universel			
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
9F064-160263/A		2016-1	0-07
Client Reference No N° de ré 9F064-160263	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$MTD-425-14074	férence de SEAG		
File No N° de dossier MTD-6-39172 (425)	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fir	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2016-11-22			Heure Avancée de l'Est HAE
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: Address Enquiries to: - Adress Hamel, Jonathan	1 1 2 2 2 2 2		uyer ld - ld de l'acheteur
Telephone No N° de téléphor (514) 926-6670 ()	ne	FAX No	o N° de FAX 96-3822
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service AGENCE SPATIALE CANAD 9F064-Développement de l'ing 6767 ROUTE DE L AEROPOI ST HUBERT	es et construction: DIENNE génerie		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/
Signature	Date



File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Table des matières

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 1.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.3 1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	
1.5	CONTENU CANADIEN	
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.2	Présentation des soumissions	
2.3 2.4	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	
	PROCEDURES D'EVALUATION	
4.1 4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
6.2	ÉNONCÉ DES BESOINS	
6.3 6.4	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.5	POINTS DE LIVRAISON	
6.6	RESPONSABLES	
6.7	PAIEMENT	
6.8	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
6.9	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.10 6.11	LOIS APPLICABLES	
	E A – ÉNONCÉ DES BESOINS	
	B – BASE DE PAIEMENT	
	E C – MÉTHODE DE SÉLECTION ET CRITÈRES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER	. 10
	AU D'ÉVALUATION)	. 17
	D DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	
ANNEXE	E - LISTE COMPLÈTE DES ADMINISTRATEURS	. 21

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTD425
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence en matière de sécurité

1.2 Énoncé des besoins

Le besoin est décrit en détail à l'annexe A des clauses éventuelles du contrat

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin n'est pas assujetti aux dispositions d'aucun accord commercial

1.5 Contenu canadien

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTD425
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (**2016-04-04**) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clause du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel - soumission

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **dix (10)** jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier) Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

MTD-6-39172

Id de l'acheteur - Buyer ID $MTD425 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

4.1.1 Évaluation technique

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs du produit que vous offrez afin de permettre son évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission sera jugée non-recevable.

Vous devez démontrer dans votre soumission technique que votre produit est conforme avec toutes les caractéristiques mentionnées à l'Annexe C.

1- Conformité à la description des besoins énumérés dans l'Annexe «A» ci-jointe.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- A) Les soumissionnaires doivent dûment compléter et joindre à leur proposition, l'Annexe «C» ci-jointe.
- B) Fournir la littérature/documentation technique/descriptive reliée aux produits offerts dans votre proposition.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0222T (2014-06-26) Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection – critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoire pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manguement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ciif/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

5.1.2.1.1 Clause du *Guide des CCUA* A3050T (2014-11-27), Définition du contenu canadien.

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause <u>A3050T</u>, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

() Le ou les produits offerts sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T

MTD-6-39172

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTD425
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ciif/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des <u>« soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u> (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu travail/droits personne/equite emploi/programme contrats federaux.page?& ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des besoins

Le besoin est décrit en détail dans l'annexe « A »

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 Mars 2017.

Les soumissionnaires doivent indiquer leur meilleur délai de livraison après l'émission du contrat:

6.5 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

6.6 Responsables

6.6.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Jonathan Hamel

Titre: Agent d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction des programmes spatiaux

Adresse:

Agence Spatiale Canadienne 6767 Route de l'aéroport St-Hubert, Québec J3Y 8Y9

Téléphone : 450-926-6670 Télécopieur : 514-496-3822

Courriel: jonathan.hamel@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.6.2 Chargé de projet

e responsable technique pour le contrat est (sera ajouté à l'octroi du contrat	t):
om:	,
itre :	
rganisation:	
dresse :	
éléphone :	
élécopieur :	
ourriel:	

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.6.3 Représentant de l'entrepreneur

(Sera ajouté à l'octroi du contrat)

N° de la modif - Amd. No.

MTD-6-39172

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID $MTD425 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un prix ferme précisé dans l'annexe* B, selon un montant total de ______ \$ (*Le montant sera inséré à l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Limitation de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.7.3 Clauses du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA H1000C* (2008-05-12), Paiement unique Clause du *Guide des CCUA C2000C* (2007-11-30), Taxes, entrepreneur établit à l'étranger

6.8 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9.2 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA A3060T (2008-05-12), Attestation du contenu canadien

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales <u>2010A</u> (**2016-04-04**) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Énoncé des besoins;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Méthode de sélection et critères obligatoire à démontrer;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Annexe A - Énoncé des besoins

Bras robotique pour intégration sur une plate-forme mobile (rover)

1. Objectif

L'ASC requiert un (1) bras robotique léger qui pourra être intégré à une ou plusieurs plate-forme mobiles (rovers) pour permettre le déploiement et positionnement d'instruments de contact (e.g. microscope), ainsi que pour effectuer des tâches de manipulation (e.g. capture d'échantillons). Une fois installé, le bras doit donc permettre d'atteindre le sol devant la plate-forme mobile. Le montage résultant permettra de supporter plusieurs voies de développement technologique reliées à l'exploration spatiale.

2. Spécifications techniques obligatoires à démontrer avec la soumission

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs du produit que vous offrez afin de permettre son évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission pourra être jugée non-recevable.

Critères	Critères technique obligatoire à démontrer avec la soumission			
no.				
1	La masse du bras, son câblage et sa plaque de fixation ne dépasse pas 20kg.			
2	La masse des modules électriques, électroniques, câblage et les connecteurs qui ne font pas partie intégrante du bras ne dépasse pas 10kg. Le poids du boîtier renfermant les modules électriques/électroniques n'a pas à être inclus dans cette masse.			
3	La somme des volumes des modules électriques/électroniques externes ne doit pas excéder 35 litres. L'emballage des modules électroniques externes au bras sera modifié, si nécessaire, afin d'optimiser son intégration, tant sur le plan du volume que de la masse, au(x) rover(s). Si le boîtier par défaut occupe un volume beaucoup plus grand que les modules électroniques seuls, on peut considérer l'espace réel occupé par ceux-ci plutôt que le volume total du boîtier.			
4	La portée du bras doit être d'au minimum 75 cm.			
5	La capacité de charge utile du bras doit être d'au moins 5 kg.			
6	Le bras doit posséder au minimum 6 degrés de liberté.			
7	La répétabilité du positionnement de l'interface de l'organe terminal ne doit pas excéder ±0.5 mm.			
8	La puissance moyenne consommée lorsque le bras est en opération doit être inférieure ou égale à 200 watts.			

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MTD\text{-}6\text{-}39172 \end{array}$

9	La puissance crête maximale consommée lorsque le bras est en opération doit être inférieure ou égale à 250 watts.
10	Le bras et ses modules externes doivent être capables d'opérer dans des températures ambiantes allant de 0°C à 40°C.
11	Le bras doit offrir un indice de protection (IP) environnemental minimal de IP-54, ou un équivalent. Voir ci-joint : Standard international d'indice de protection (IP ratings) de la Commission électrotechnique internationale (CEI-60529)
12	L'alimentation du bras doit être électrique.
13	Si l'alimentation électrique par défaut du bras robotique est CA (Courant Alternatif), le système doit permettre de substituer le bloc d'alimentation CA des modules électriques par une source CC (Courant Continu) appropriée. Pour des raisons d'efficacité énergétiques et de poids, le recours à un onduleur supplémentaire pour produire du CA n'est pas envisageable.

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3. Autre spécifications techniques obligatoires

- 1. La base du bras doit pouvoir être installée sur une surface tant horizontale que verticale, pour accommoder les différentes configurations de rovers.
- 2. Une fois installé sur le rover, le bras robotique doit pouvoir opérer dans des conditions variables d'inclinaison allant jusqu'à 35° du plan horizontal.
- 3. Le robot doit offrir une interface de communication qui permette de lui envoyer des commandes et d'en recevoir la télémétrie à partir d'un ordinateur ou micro-contrôleur indépendant, défini par l'ASC. L'interface logicielle publiée du bras robotique doit offrir un API (Application Programing Interface) et/ou protocole de communication clair, complet et bien défini. À cet effet, une interface de communication Ethernet est souhaitable mais, des interfaces alternatives pourraient aussi être acceptables.
- 4. Le bras robotique et ses modules électroniques seront intégrés à un ou des rovers. Les architectures mécanique et électrique doivent donc permettre les modifications et adaptations nécessaires pour permettre et faciliter une telle intégration par une équipe techniquement qualifiée de l'ASC. À cet effet, un ensemble suffisamment détaillé d'informations relatives à l'architecture matérielle doit être disponible d'emblée de manière à éviter, ou du moins limiter, les travaux d'ingénierie inverse requis pour mener à bien une telle intégration.
- **5.** Si le bras robotique proposé est muni d'un organe terminal (ex. pince), ce dernier doit être facilement amovible afin que l'ASC puisse le remplacer par ses propres prototypes d'instruments.

4. Adresse de livraison :

Agence Spatiale Canadienne 6767, Route de l'Aéroport, St-Hubert, Québec J3Y 8Y9

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $MTD425 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N $^{\circ}$ du dossier MTD-6-39172

Annexe B – Base de paiement

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	Prix Unitaire
Bras robotique pour intégration sur une plate-forme mobile en conformité avec les exigences de l'Annexe A. *Tout frais de transport et de livraison inclus	1	*Excluant les taxes applicables.

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTD425
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Annexe C – MÉTHODE DE SÉLECTION ET CRITÈRES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER (TABLEAU D'ÉVALUATION)

		Confo	rmité	Critères provenant de l'Annexe A.
Critères no.	Critères technique obligatoire à démontrer avec la soumission	oui	non	Spécifier où se retrouvent les spécifications techniques dans la proposition technique et/ou documentation fournie. Indiquer si les critères sont rencontrés ou non.
1	La masse du bras, son câblage et sa plaque de fixation ne dépasse pas 20kg			
2	La masse des modules électriques, électroniques, câblage et les connecteurs qui ne font pas partie intégrante du bras ne dépasse pas 10kg. Le poids du boîtier renfermant les modules électriques/électroniques n'a pas à être inclus dans cette masse.			
3	La somme des volumes des modules électriques/électroniques externes ne doit pas excéder 35 litres. L'emballage des modules électroniques externes au bras sera modifié, si nécessaire, afin d'optimiser son intégration, tant sur le plan du volume que de la masse, au(x) rover(s). Si le boîtier par défaut occupe un volume beaucoup plus grand que les modules électroniques seuls, on peut considérer l'espace réel occupé par ceux-ci plutôt que le volume total du boîtier.			
4	La portée du bras doit être d'au minimum 75 cm			
5	La capacité de charge utile du bras doit être d'au moins 5kg			

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $MTD425 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N $^{\circ}$ du dossier MTD-6-39172

		Confo	rmité	Critères provenant de l'Annexe A.
Critères no.			non	Spécifier où se retrouvent les spécifications techniques dans la proposition technique et/ou documentation fournie. Indiquer si les critères sont rencontrés ou non.
6	Le bras doit posséder au minimum 6 degrés de liberté.			
7	La répétabilité du positionnement de l'interface de l'organe terminal ne doit pas excéder ±0.5 mm.			
8	La puissance moyenne consommée lorsque le bras est en opération doit être inférieure ou égale à 200 watts.			
9	La puissance crête maximale consommée lorsque le bras est en opération doit être inférieure ou égale à 250 watts.			

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MTD\text{-}6\text{-}39172 \end{array}$

10	Le bras et ses modules externes doivent être capables d'opérer dans des températures ambiantes allant de 0°C à 40°C.		
11	Le bras doit offrir un indice de protection (IP) environnemental minimal de IP-54, ou un équivalent. Voir ci-joint : Standard international d'indice de protection (IP ratings) de la Commission électrotechnique internationale (CEI-60529)		
12	L'alimentation du bras doit être électrique.		
13	Si l'alimentation électrique par défaut du bras robotique est CA (Courant Alternatif), le système doit permettre de substituer le bloc d'alimentation CA des modules électriques par une source CC (Courant Continu) appropriée. Pour des raisons d'efficacité énergétiques et de poids, le recours à un onduleur supplémentaire pour produire du CA n'est pas envisageable.		

Id de l'acheteur - Buyer ID MTD425 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

ANNEXE D de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement	électronique
suivants:	

() Carte d'acrial VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MTD-6-39172

Id de l'acheteur - Buyer ID $MTD425 \\ N^{\circ} \ \text{CCC / CCC No./ N}^{\circ} \ \text{VME - FMS}$

ANNEXE E - LISTE COMPLÈTE DES ADMINISTRATEURS

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

INSCRIRE TOUS LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE